

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**« SEMAINE COMMERCIAL ET ARTISANALE »**  
**DU 04 AU 10 NOVEMBRE 2024**

Nom – Prénom : .....  
Activité principale : .....  
Date de dépôt du dossier -----/----- /2024  
DOSSIER N° : .....

*Cadre réservé à l'administration*

**POUR VOUS INSCRIRE**

Nous vous prions de remplir soigneusement ce document afin de permettre d'instruire votre dossier de candidature dans les meilleures conditions.

Je soussigné(e) M.....

Demeurant à : .....

Tél : ..... GSM : ..... Mail : .....

Sous l'enseigne : .....

Inscrit au RC sous le numéro : ..... Forme juridique : .....

Ou au Répertoire des Métiers sous le numéro : .....

**Emplacement souhaité:**

1/ Linéaire .....mètre(s)

2/ Activité(s) (détails des produits proposés) : .....

4/ Type d'occupation : Commerçant sédentaire  Commerçant non sédentaire

Étalage  Roulotte  Activités de loisirs -Attractions

5/ Raccordements électriques : Oui  Non  Nombre de watt : .....

6/ Transport utilisé :  voiture  camion  autre, précisez.....

N° d'immatriculation : .....

**Le dossier devra être déposé impérativement avant le Mercredi 23 octobre 2024 au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 Saint-André.**

**Ce dossier devra comprendre :**

- 1- **La fiche de participation dûment remplie et signée ;**
- 2- **Le registre de commerce de moins de 3 mois (original) ;**
- 3- **les copies des pièces suivantes :**
  - \*Pièce d'identité du demandeur,
  - \*Justificatif d'adresse moins de 3 mois
  - \*Attestation d'assurance de son activité et de responsabilité civile en cours de validité,
  - \*Attestation d'hygiène alimentaire (si alimentaire),
  - \* Attestation de conformité électrique (camion bar/ food truck),
  - \* Attestation de bon montage à remettre après le montage (structure gonflable/ manège)
  - \* Copie de la carte marchand ambulat

**Pour les commerçants ayant un magasin à Saint André :**

- \* Un justificatif d'adresse de leur commerce,
- \* Assurances de son commerce.

**Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.**

Je m'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés avant la délivrance de l'autorisation de l'occupation du domaine public (AOT) ; et à respecter les points importants régissant de l'organisation d'une manifestation.

Fait à Saint-André, le.....